80e ANNEE. — N° 50. VENDREDI 26 AVRIL 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Toutes les précautions prises par les neutres sont la condamnation de l'Allemagne. Car il n'est pas un seul de ces pays qui redoute une agression de la France ou de l'Angleterre !

La guerre nous en fait voir des pays : Pologne, Finlande, Danemarck, Norvège, sans parler de ceux où l'on prévoit qu'elle pourrait bien nous mener encore, depuis l'Océan Glacial jusqu'aux rivages enflammés du Levant. On peut dire qu'elle nous apprend la géographie !

En attendant, c'est dans ce rude et nostalgique pays des Vikings qu'il va se passer des choses. C'est la Norvège qui va servir de champ de combat.

L'annonce officielle du débarquement des troupes françaises quelque part sur les côtes norvégiennes n'a rien appris à personne, sinon que voyage et débarquement s'étaient accomplis sans obstacle. On n'avait pas besoin de le lire imprimé dans les journaux ou de l'entendre à la radio pour être sûr que les Français étaient en route et que leur drapeau flotterait bientôt là-bas.

Alors que la marine française coopère dans la Mer du Nord avec la flotte britannique, comment les armées françaises n'auraient-elles pas rejoint en Scandinavie les armées de nos alliés ?

Depuis sept mois, la propagande allemande s'essouffle à parler des « machines » anglaises et des « poitrines » françaises. Eh ! bien, elle apprendra qu'en Scandinavie, comme en France, comme en Orient, soldats, marins et aviateurs des deux pays sont coude à coude et cœur à cœur. C'est en vain que Goëbbels et Hitler ont essayé de « pourrir » la guerre. Il faudra qu'ils en viennent à la faire.

⁂

La propagande nazie possède à fond l'art de ruser et de mentir. Pour travestir les faits, elle est sans rivale. D'abord, elle a *ignoré* le débarquement des Anglais et la prise de Narvick. Puis elle a dit que ça n'a aucune importance et, enfin, elle a cherché à diminuer l'exploit des marins britanniques en disant qu'il leur avait fallu deux attaques pour venir à bout des destroyers allemands.

Mais nous savons à présent avec quel courage ces attaques ont été conduites. Nous savons des épisodes de ces combats comme celui de l'officier commandant le *Hardy* qui, mortellement blessé, ainsi que son navire, donnait à ses marins l'ordre de se sauver, tandis qu'il coulait avec son bâtiment le pavillon haut. Nous savons la témérité qu'il fallait aux sous-marins pour traverser les détroits semés d'embûches et aller attaquer des transports allemands ou mouiller des mines dans la Baltique.

Goëbbels pourra répéter que les démocraties sont sans courage. Les communiqués officiels de Londres et de Paris lui en donnent tous les jours le démenti et les aviateurs de Goëring doivent aussi commencer à se demander si on ne s'est pas moqué d'eux en leur racontant que l'aviation anglo-française n'existerait pas devant la leur. Car ces hécatombes de Messerschmidt et de Heinkel ne prouvent pas seulement, chez les Alliés, la supériorité du matériel !

⁂

Et qui pourrait dire si dans cette guerre la Norvège ne sera pas pour l'Allemagne ce que lui fut la Macédoine pendant la guerre de 1914. Docile aux consignes d'honneur de son souverain, la Norvège a refusé les outrageantes propositions de son envahisseur.

Le roi Haakon, dans une proclamation à son peuple, a dit avec une noble et ferme simplicité : « Tous les citoyens doivent être assurés que le « roi et les ministres s'efforceront de « toute leur énergie de chasser du « pays l'envahisseur et de restaurer « aussi vite que possible la Norvège « libre et indépendante. »

Lui-même n'a échappé que par miracle aux bombardiers allemands chargés de l'assassiner pour le punir de n'avoir pas voulu se soumettre. Son fils et ses ministres devaient partager son sort. Et tandis que quelques traîtres livraient la capitale aux Allemands, tous les autres citoyens norvégiens sont avec la poignée de soldats dont la splendide résistance a permis à la mobilisation norvégienne de s'effectuer et aux Alliés d'arriver.

N'écoutons pas les mensonges de la radio allemande ! D'ores et déjà, les Alliés peuvent déclarer au monde que la Norvège sera sauvée. Et l'échec du plan hitlérien est déjà si net que toutes les nations neutres voisines de l'Allemagne ont redouté une attaque de diversion.

Pour ne pas être « protégée » par Hitler, la Hollande a édicté l'état de siège et emprisonné en tas nazistes et communistes. La Suisse a redoublé ses précautions militaires. En Yougoslavie, on a fait mieux encore : le gouvernement de Belgrade, en même temps qu'il décourageait les touristes allemands de s'intéresser aux paysages serbes, envoyait en prison l'ancien Président du Conseil Stoyadinovitch, véhémentement soupçonné d'être un agent boche et qui aurait certainement joué dans son pays le rôle d'un Seiss-Inquart ou d'un Quisling.

⁂

Toutes ces précautions prises par les neutres sont la condamnation de l'Allemagne. Car il n'est pas un seul de ces pays qui redoute une agression de la France ou de l'Angleterre. En outre, ils savent tous, comme le disait Louis Piérard pour la Belgique, que leur sort est lié à la victoire des Alliés.

C'est dans ce sens qu'il est permis de dire qu'il n'y a plus de neutres.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Réplique norvégienne

C'est presque toujours dans l'infortune que la grandeur des vrais rois se révèle. L'histoire nous a conservé l'image de souverains ayant trouvé dans l'infortune leur durable couronne. Shakespearienne est l'aventure du roi de Norvège qui, endormi dans la paix, s'est trouvé, quelques heures après, aux lueurs mortelles de l'aube, plongé dans la guerre, avec son peuple, après avoir fait plus que le possible pour éloigner les horreurs d'un destin qui, depuis septembre, assombrit le ciel de l'Europe.

On a vu cet homme s'en aller dans la neige, mêlé aux siens, véritablement le chef en cette effrayante épreuve, puisqu'il la partageait loyalement avec ses sujets. Sans transition, des paisibles délices de la paix, le roi Haakon s'est enfoncé dans les tourments sans nombre d'une ère de violence imposée par une nation méprisable.

On l'a vu, relevant sa voiture tombée sur des chemins perdus échapper aux balles de mitrailleuses, aux bombes envoyées par les aviateurs allemands, prendre avec des mains sales, la tasse de café qui réchauffe, aux heures difficiles, le simple soldat, le paysan, aussi bien que le roi. On l'a vu, surtout, malgré ces périls, malgré la peine et la fatigue des siens, garder sa dignité résolue, sa volonté de ne pas céder aux lâches ni aux traîtres. Roi d'un petit pays, Haakon domine d'une hauteur immense le chef sans honneur d'une nation d'esclaves.

Souverain sans foyer, mais inébranlable dans sa décision de lutter, jusqu'au bout avec ses troupes fidèles, contre un envahisseur parjure, Haakon est déjà entré vivant dans la légende et dans l'histoire. Les épisodes de sa vie errante composent déjà une merveilleuse aventure que, plus tard, les hommes conteront avec émotion, avec respect.

Il y a quelque chose d'héroïque dans le royaume de Norvège. Quand l'heure a sonné de choisir, quand les mains de la violence ont essayé de la prendre à la gorge, la Norvège a dit : Non ! Contre ceux qu'elle avait eu, un moment, l'air de ménager, elle s'est dressée, prête au combat, prouvant au monde que l'amour obstiné de la paix a des limites que l'on ne peut dépasser sous peine de périr.

« Les petites nations qui se laissent absorber sans réagir n'ont pas droit à la vie », aurait dit le chancelier Hitler. La Norvège est en train de lui donner une sanglante réplique.

Informations

Une déclaration de Sante Garibaldi

Le colonel Sante Garibaldi, président des associations garibaldiennes qui ont combattu en 1914 dans l'Argonne, a déclaré :

« J'ai été toujours et je reste un pionnier des plus ardents du rapprochement franco-italien, car je suis convaincu que tout différend entre nos deux pays peut être solutionné par des accords amicaux. Je suis donc contre l'axe Berlin-Rome, parce que je le considère contraire aux intérêts fondamentaux et permanents de la nation italienne.

« Suivant la tradition garibaldienne, démocratique et antipangermaniste, je persévérerai dans mon œuvre d'union des forces italiennes qui veulent empêcher que l'Italie entre en guerre à côté de l'Allemagne hitlérienne. »

L'Egypte et la cause des alliés

« La cause des alliés et celle des démocraties s'identifient à la politique de l'Egypte. » Telle a été la conclusion du large débat qui a eu lieu, lundi soir, à la Chambre des députés, à propos du budget des affaires étrangères.

Abdel Meguid bey Ibrahim, au nom du parti libéral constitutionnel, a développé la même idée. « Nous ne sommes pas seulement alliés, a-t-il dit, mais associés à la Grande-Bretagne, et le sort de nos pays est lié. »

Puis, au nom de la Commission des affaires étrangères, Abdel Makak bey Hamza, son président démontra que « le gouvernement, le Parlement et le pays entier devaient se tenir sans réserve aux côtés des alliés ».

74 communistes arrêtés

La préfecture de police vient de procéder à un nouveau coup de filet particulièrement important, qui a entraîné soixante-quatorze arrestations dans les milieux de l'ex-région Ouest du parti communiste.

Pour les besoins de leur activité, ces militants avaient agencé au domicile du nommé Groffray, en grande banlieue, un véritable atelier d'impression.

Le commissaire principal Saint-Royre, qui a mené l'enquête, a saisi dans ce centre un matériel très important : deux machines à ronéotyper, dont l'une électrique et à grand débit ; plusieurs machines à écrire ; des centaines de kilos de papier à tracts et des stencils.

Staline n'a pas félicité Hitler

Les « Lietaidas » remarquent que sur la liste des félicitations adressées au Führer, à l'occasion de son anniversaire, ne figurent ni M. Roosevelt, ni le roi de Suède, ni M. Staline, ni M. Molotov.

On doit noter qu'Hitler et Ribbentrop avaient félicité M. Molotov pour son cinquantenaire, le 10 mars.

En Scandinavie

D'après les nouvelles reçues par le « Dagens Nyheter » les troupes françaises, britanniques et norvégiennes ont encerclé les forces allemandes à Narvik.

Les Allemands en Norvège

3.000 soldats allemands travaillent fiévreusement à mettre Trondhjem en état de défense. Erie Fingall, envoyé spécial du « New Chronicle », télégraphie de Stockholm :

« Ces troupes sous le commandement du colonel Weiss, redoutent l'approche des forces alliées et norvégiennes. Il semblerait que les Allemands, renonçant à aller au-delà de Trondhjem, se préparent au contraire à subir un siège. Il semble que les Allemands aient renoncé pour l'instant à établir une liaison entre leurs troupes d'Oslo, celles de Bergen et celles de Trondhjem. »

1.400 Allemands désertent en Suède

Durant ces derniers jours, 800 soldats allemands ont déserté en territoire suédois, où ils sont maintenant internés.

D'autre part, pas moins de 600 soldats allemands sont passés en territoire suédois la nuit dernière.

Activité diplomatique à Berlin

Les correspondants de journaux suisses signalent la présence, à Berlin, de M. von Vackensen, ambassadeur du Reich à Rome, et ses entretiens avec M. von Ribbentrop.

On s'attend, d'autre part, à Berlin, pour cette semaine, au retour de Moscou de M. Schwartzkeff, ambassadeur des Soviets à Berlin, qui rentrerait porteur d'une lettre de M. Molotov pour le ministre des affaires étrangères du Reich.

On suppose, à Berlin, que cette lettre aurait trait à la politique de la Russie soviétique dans les Balkans, problème soulevé depuis l'entrevue du Brenner.

Menaces du Reich à la Suède

Un nouvel appel, cette fois d'un ton beaucoup plus menaçant que le premier, a été adressé mardi à la Suède par la radio allemande de 14 heures (heure allemande). Le prétexte de cette admonestation est la publication par un journal suédois, le « Svenska Dagbladet » d'une information sur des atrocités commises en Norvège par des aviateurs allemands.

La flotte anglaise

Selon le rédacteur naval du « News Chronicle », les cinq cuirassés les plus grands, les plus puissants et les plus protégés du monde, les « King-George-V », « Prince-of-Wales », « Duke-of-York », « Jellicoé » et « Beatty », vont bientôt rejoindre la flotte britannique.

Tous ces nouveaux vaisseaux de ligne, dit-il, font actuellement des voyages d'essai. Filant trente nœuds, ils sont armés de dix canons de 14 pouces et de nombreux canons de plus faible calibre. Ils jaugent 35.000 tonnes.

Les pertes navales allemandes

L'Allemagne a perdu : Deux croiseurs de bataille (sur deux) : « Scharnhorst » et « Gneisenau » ;

Deux cuirassés de poche (sur trois) : « Graf Spee » et « Admiral Scheer » ;

Deux croiseurs lourds (sur deux) : « Blücher » et un autre torpillé ;

Quatre croiseurs à canons de six pouces (sur dix), deux coulés et deux endommagés ;

Douze torpilleurs (sur 45), dix perdus (dont huit à Narvik) et deux endommagés.

Enfin, un grand nombre de sous-marins de transports et de navires de ravitaillement et autres ont été soit coulés, soit endommagés.

Communiqué officiel

N° 466. — Assez vive activité des deux artilleries entre la Moselle et la Blies. Des patrouilles ennemies ont été repoussées à l'ouest des Vosges. Echanges de coups de feu sur les rives du Rhin.

En ce qui concerne la Norvège, le communiqué officiel britannique est le suivant :

Les opérations en Norvège se poursuivent en coopération avec les troupes norvégiennes. Dans le Sud, nos troupes conjointement avec les troupes norvégiennes résistent à la pression ennemie. Au nord de Trondhjem, nos troupes ont été contre-attaquées et un vif engagement a eu lieu.

N° 467. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— L'anniversaire du prophète Mahomet a été célébré à Beyrouth. Une foule énorme de musulmans a acclamé les personnalités françaises assistant à la cérémonie et notamment le général Weygand.

— Au tirage financier des Communales 4 0/0 1906, le numéro 1.077.268 gagne 200.000 francs. Au tirage des Communales 3 0/0 1912, le numéro 75.880 gagne 100.000 francs. Au tirage de la Ville de Paris 1892, le numéro 081.679 est remboursé par 100.000 francs.

— Une Commission du Comité Français des conseillers du commerce extérieur a visité la foire de Milan.

— Des conseillers municipaux de Paris viennent de proposer au Conseil municipal que le nom du cardinal Verdier soit donné à une rue de Paris.

NOS ÉCHOS

Vue d'avenir.

Sir Alan Cobham vient de faire à la Royal Aeronautical Society une communication du plus haut intérêt. Après 20 ans d'une carrière active, marquée par de grands raids, la conquête de nombreux trophées et une œuvre ininterrompue de pionniers de l'aviation, le célèbre aviateur anglais consacre maintenant son temps à des recherches techniques. Il fut le premier à préconiser le ravitaillement en cours de vol qui étendrait considérablement la portée des avions et ses recherches portent sur l'application pratique du système. La communication qu'il vient de faire à la Société Aéronautique expose les progrès de cette conception. Sir Alan Cobham estime qu'il suffirait d'établir quinze bases de ravitaillement inter-aérien pour permettre à l'aviation de gouverner toutes les routes de l'air. Dans un proche avenir, selon lui, les avions seront capables de couvrir 7.500 km. sans escale. Un appareil pourrait donc faire le tour du monde en se ravitaillant seulement six fois en l'air.

Des gens difficiles.

L'action entreprise par les gouvernements franco-britanniques pour barrer aux Allemands la route du fer, si elle a été unanimement approuvée par le pays, rencontre, il fallait s'y attendre, quelques critiques au Parlement.

Chose curieuse, ce sont ceux-là mêmes qui reprochaient au précédent Cabinet de ne pas faire preuve, dans le domaine extérieur, d'une action assez énergique qui, maintenant, se demandent si le barrage n'a pas été trop prompt, trop absolu.

Bien entendu, ces docteurs Tant-Pis se montrent volontiers pessimistes et l'absence de nouvelles sensationnelles est régulièrement interprétée par eux dans un sens défavorable.

M. Provost-Dumarchais, l'éminent sénateur de la Nièvre, résume en une formule excellente cet état d'esprit :

— Ici, il faudrait une victoire tous les quarts d'heure... et un nouveau gouvernement toutes les semaines.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

AUX CULTIVATEURS

Avis aux producteurs de blé ou autres bénéficiaires, ayant omis de souscrire, en temps utile, leur déclaration d'échange.

En exécution des articles 4, 5 et 7 du décret du 31 juillet 1939 (*J.O.* du 24 août 1939, p. 10601), la délivrance des bons d'échange par les recettes buralistes, est subordonnée à la remise par les bénéficiaires, d'une déclaration spéciale souscrite à la Mairie du lieu de leur domicile et dûment visée par le Maire dans les trois premiers mois de la campagne.

Or, par suite des circonstances actuelles, un certain nombre de cultivateurs se sont trouvés dans l'impossibilité de remplir les formalités réglementaires avant le 31 octobre 1939, date-limite fixée pour l'établissement et le visa des déclarations d'échange et n'ont pu, de ce fait, obtenir les bons auxquels ils auraient pu prétendre au titre de la campagne en cours pour leur échange.

En conséquence, les producteurs de blé ou autres bénéficiaires se trouvant dans les conditions ci-dessus indiquées, sont informés qu'ils peuvent régulariser leur situation *avant le* 15 *mai* 1940, date extrême prévue pour la réception des déclarations d'emblavures. Passée cette date, les bons d'exonération délivrés par les recettes buralistes, seront refusés aux producteurs en cause, quels que soient les motifs qui pourraient être invoqués par eux pour expliquer le défaut d'accomplissement des formalités prescrites par le décret du 31 juillet 1939. — [*Communiqué par le Comité départemental des Céréales*].

AUX PRODUCTEURS DE BLÉ

Aux termes du décret-loi du 17 juin 1938, tout propriétaire, fermier ou métayer produisant du blé (froment) doit déclarer obligatoirement entre le 15 avril et le 15 mai, dernier délai à la mairie de la commune où se trouve le lieu de son exploitation, la superficie des terres labourables qu'il a ensemencées en blé.

L'omission de cette déclaration priverait les producteurs de blé du bénéfice de l'échange, blé contre farine ou pain et les rendrait passibles des sanctions prévues par le code du Blé. — [*Communiqué par le Comité départemental des Céréales*].

LE DORYPHORE DANS LE LOT

L' « Officiel » publie un arrêté indiquant les zones contaminées par le doryphore.

Pour le Lot, la zone contaminée comprend tout le département.

Permissions agricoles

Au cours d'une réunion qui a eu lieu sous la présidence de M. Daladier, il a été décidé que des permissions agricoles seraient accordées aux militaires des unités et services appartenant aux formations du territoire et que, d'autre part, dans la zone des armées, une aide efficace serait apportée sur place à l'agriculture.

Syndicat des planteurs de lavande

Les membres du Syndicat des planteurs de lavande du Lot sont convoqués en assemblée générale pour le 1er mai 1940, à la « Maison de l'Agriculture » à Cahors (ancien Evêché).

La propagande allemande

La propagande allemande essaie de lancer à grands frais, sous le titre « Signal », un illustré qui affecte les dehors d'un magazine français, en diverses langues et notamment en français. Il présente, entre autres, la photographie d'une table chargée de victuailles, comme on en voit, paraît-il, dans tous les ménages allemands, et celle d'une élégante entièrement habillée en peau de poisson.

La publication présente, en outre, des scènes de guerre et un peu de nudisme pour pousser la vente. Personne ne se laissera prendre à ce camouflage.

Naturalisations

Sont naturalisés Français :

Tira (Luigi), cultivateur, né le 5 avril 1899, à Brescia (Italie), ayant 4 enfants mineurs : 1° Bianca-Pierrette, née le 27 juin 1927, à St-Matré (Lot) ; 2° Pierino-Humberto, né le 25 septembre 1928, à Sérignac (Lot) ; 3° Anibale-Laurino, né le 25 novembre 1930, à Sérignac ; 4° Inès, née le 22 juin 1936, à Sérignac, et Pesci (Luigia), sa femme, née le 14 octobre 1902, à Brescia (Italie), demeurant à Saint-Matré (Lot).

LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

Un décret du 28 février 1940 ayant décidé que dans certaines professions la main d'œuvre féminine serait substituée à la main d'œuvre masculine, des emplois pouvant être occupés par des femmes vont, de ce fait, se trouver vacants dans quelques usines ou entreprises.

Les personnes qui désireraient occuper ces emplois devront se faire inscrire immédiatement à l'Office départemental de Placement, rue Emile-Zola, à Cahors.

Elles recevront en temps utile toutes précisions, quant au lieu où se trouvent les entreprises susceptibles de les employer, quant à la nature du travail qui leur sera demandé et voudront bien à ce moment faire connaître d'urgence leur acceptation ou leur refus.

Il est rappelé que les femmes appartenant aux professions agricoles sont comprises dans la mesure de réquisition collective ordonnée par le décret du 23 février 1940 et qu'elles ne peuvent pas, en conséquence, être regardées comme une main-d'œuvre disponible.

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Licence ès lettres, session de juin 1940. — Les inscriptions en vue des examens de licence (session de juin) seront reçues au Secrétariat de la Faculté de Toulouse, du 29 avril au 4 mai prochain.

Les étudiants qui ne déposent pas eux-mêmes leur demande (établie sur papier timbré à 6 francs) doivent la faire parvenir au Secrétariat accompagnée d'une enveloppe affranchie à leur adresse pour l'envoi du bulletin de versement.

En outre, s'ils désirent recevoir le tableau des épreuves, ils devront adresser une seconde enveloppe, l'horaire ne pouvant être établi avant le 20 mai.

Comité consultatif d'anciens combattants

Il est institué auprès du Ministre des anciens combattants et pensionnés un Comité consultatif des anciens combattants et victimes de la guerre. Ce Comité, qui se réunit sur convocation du Ministre des anciens combattants et pensionnés, donne son avis sur les affaires qui lui sont soumises par le ministre. Il peut formuler des vœux qui sont soumis au Ministre des anciens combattants et pensionnés et, le cas échéant, transmis par celui-ci aux ministres intéressés.

Les affectations spéciales dans la 17e Région

Du 1er janvier au 31 mars 1940, la Commission régionale de Contrôle des affectés spéciaux a visité 117 usines travaillant pour la Défense Nationale ou Grands Services publics de l'Etat.

A la suite de ces visites, 282 radiations de l'affectation spéciale ont été prononcées :

196 non indispensables dans leur emploi.

84 pour menées antinationales.

2 obtenues frauduleusement et entraînant des poursuites devant le Tribunal Militaire de la 17e Région, tant pour les intéressés que pour les employeurs.

Militaires belges domiciliés en France

Les militaires belges régulièrement domiciliés en France et qui se rendent dans ce pays en vue de passer dans leur famille leur congé de détente, ne seront plus soumis à l'obligation du passeport.

LOTERIE NATIONALE

Voici les résultats du tirage de la 8e tranche de la Loterie Nationale 1940, qui a eu lieu, mardi à 15 h., à Compiègne.

Tous les billets terminés par :
2 gagnent 110 fr.
3 gagnent 220 fr.
56 gagnent 1.000 fr.
342 gagnent 5.000 fr.
0.866 gagnent 10.000 fr.
64.717 et 98.886 gagnent 50.000 fr.
12.199 gagnent 100.000 fr.

Les billets portant les numéros : 061.536, 231.889, 252.841, 278.419 gagnent 500.000 fr.

Les billets portant les numéros : 227.606 et 404.142 gagnent un million.

Le billet portant le numéro 950.036 gagne cinq millions.

CAHORS

PAS GENTIL

L'autre jour, sur un grand placard de sa première page, notre confrère *Le Matin* faisait les observations suivantes :

« *Qui expliquera pourquoi certaines « parties des grands services publics ont « réintégré la capitale, tandis que cer- « taines autres demeurent reléguées* [je « vous assure, il y a bien « reléguées] *en « province ? Qui dira par exemple pour- « quoi, quand tant d'employés des P.T.T. « vaquent, avec une activité et un dé- « vouement auxquels chacun rend hom- « mage, à un travail accru à Paris, d'au- « tres, appartenant à des services pos- « taux importants, restent confinés* [sic] « *dans le centre de la France. La sécu- « rité est-elle plus précaire pour ceux-ci « que pour ceux-là.*

« *On ferait la même observation pour « d'importants organismes privés de la « vie économique. Toutes les grandes ban- « ques, autant qu'on sache, fonctionnent « et ont conservé à Paris leur personnel « non mobilisé ; cependant de nombreu- « ses compagnies d'assurances ont trans- « féré une partie du leur hors de la capi- « tale. En quoi le personnel des compa- « gnies d'assurances courrait-il plus de « danger à Paris que le personnel des « banques ?* »

Quels égoïstes, ces Parisiens ! Ah ! c'est un fait qu'ils ne sont pas donneurs. A peine ont-ils prêté quelque chose à la province, qu'ils le lui réclament. Et de quel ton !

Quand il y a du danger à Paris et que le pavé de la Capitale leur brûle les pieds, alors ils se tournent vers la province. On les y voit arriver par tous les chemins. Ils y viennent chercher « refuge »... Dès que ce danger est passé, la même province ne leur apparaît plus que comme un lieu de « relégation ».

Je ne sais pas si c'est très parisien, mais çà ne me paraît pas très chic !

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Théophile Agrech, décédé à Cahors à l'âge de 54 ans. M. Théophile Agrech, ancien combattant, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, ne comptait que des sympathies à Cahors.

Nous adressons à Mme Agrech, à Mme Lizouret, à la famille, nos bien sincères condoléances.

⁂

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Rosalie Darasse, née Rosalie Barry, décédée à Cahors à l'âge de 81 ans.

Nous adressons à M. Darasse, ancien boucher bien connu à Cahors, à Mme Salamagne, née Darasse, à M. Salamagne, boucher à Cahors, à leurs enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

Dérapage

Une auto pilotée par M. Doumerc, venant de la direction de Concots, a dérapé près de St-Cirq-Lapopie.

Pas d'accident pour le conducteur, mais l'auto qui transportait des marchandises a subi des degâts assez importants.

Tribunal correctionnel

Dans son audience de vendredi, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

Tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. — Mme Maria Arnaudet, de Montdoumerc, est poursuivie pour avoir, le 9 mars, vendu des haricots dont le poids, après vérification, était inférieur à la quantité vendue.

Elle est condamnée à 50 fr. d'amende.

Etranger en défaut. — Le nommé Diniz est condamné à 16 francs d'amende pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger.

Poursuivi pour le même motif, le nommé Manoël Souza est relaxé.

Vol de poules. — La femme Elisa Vicant, inculpée du vol d'une poule, est condamnée à deux jours de prison.

Tromperie sur la quantité de marchandise vendue. — M. M... boulanger à La Penche, est inculpé pour avoir vendu des pains pesant de 100 à 150 grammes de moins que la quantité déclarée.

Après explication de M. M... le tribunal le relaxe de toutes poursuites, en raison d'une convention écrite entre le boulanger et ses clients autorisant une différence en moins de poids sur la condition d'une cuisson spéciale.

NOMADES EN RÉSIDENCE A SAINT-GEORGES

Dans quelques jours, Cahors va compter un plus grand nombre d'habitants, dont la résidence sera le faubourg Saint-Georges.

En effet, par suite d'un décret tout récent, les nomades, c'est-à-dire toutes personnes réputées telles dans les conditions prévues par la loi, circulant dans le département, sont astreints à se présenter avant le 26 avril 1940, sous peine de sanctions, à la brigade de gendarmerie ou au Commissariat de police le plus voisin du lieu où ils se trouvent actuellement. Il leur « sera enjoint de se rendre à Cahors ».

Mais les nomades qui arriveront à Cahors, seront divisés en 2 catégories.

Ceux qui sont pourvus d'une auto seront placés sur la cale de Saint-Georges, les autres, le long de la voie ferrée Cahors-Moissac, en deça du viaduc de Fontanet, c'est-à-dire, un peu plus haut que les baraquements actuellement construits pour les réfugiés.

Inutile de dire que cette nouvelle n'a pas été accueillie avec le... sourire par les faubouriens de Saint-Georges. Mais, attendons.

Toutefois, hâtons-nous d'ajouter qu'il est certain que des mesures de surveillance seront prises pour assurer toute quiétude à la population et aux propriétaires, qui, il faut bien l'espérer, n'auront nullement à se plaindre de leurs nouveaux voisins.

L. B.

Cour d'appel d'Agen

Appel à minima a été relevé contre un jugement du tribunal de Cahors condamnant Mme Théron et M. Alard, de Sauliac-sur-Célé, à 25 fr. d'amende pour coups et blessures et 500 fr. de dommages-intérêts envers leur victime, Mme Mussou.

La Cour d'Appel d'Agen vient de rendre son arrêt. La peine d'amende est portée à 50 fr. et une somme de 1.200 fr., à titre de dommages-intérêts, est allouée à Mme Mussou.

Dans les P.T.T.

Mlle Eliette Marroncle est nommée receveur-auxiliaire des P.T.T. à Touzac (Lot).

Tombé d'un camion

En procédant à l'enlèvement des ordures ménagères, M. Blanchou a fait une chute et a été assez gravement contusionné.

Trouvailles

Il a été trouvé : une montre d'homme par M. Tulet ; un stylo par Mlle Vayrou.

CAISSE LOCALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CAHORS

Les Sociétaires de la Caisse locale de Crédit agricole mutuel de Cahors sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi 1er mai, à 11 heures du matin, au siège social, 24, rue Président-Wilson, à Cahors.

Ordre du jour :

Approbation des comptes de l'exercice 1939 ; renouvellement partiel du Conseil d'administration ; nomination des Commissaires aux comptes.

Cahors, le 22 avril 1940.
Le Conseil d'Administration.

Arrondissement de Cahors

Catus

Préparation militaire. — Les jeunes gens du canton de Catus, âgés de 17 à 20 ans, désireux de passer le Brevet de préparation militaire élémentaire, sont priés de se faire inscrire à la brigade de gendarmerie, au plus tôt, les cours devant commencer incessamment.

Crégols

L'ancien cimetière. — L'ancien cimetière de Crégols, désaffecté depuis déjà plusieurs années, est actuellement l'objet de travaux ayant pour but de le transformer en place publique, car il était situé au milieu du bourg.

M. Flaujac, entrepreneur des travaux publics, assure la direction de ces travaux.

Une femme enviée

Riche de santé, de gaieté, de jeunesse, ignorante des malaises qui tourmentent la plupart des femmes, cette privilégiée doit tout simplement aux Gouttes Floride sa vitalité superbe. Les Gouttes Floride qui préservent de tous les inconvénients d'une mauvaise circulation sont vraiment le remède de la femme. Elles régularisent la fonction menstruelle, calment les nerfs, évitent varices, vertiges, vapeurs, bourdonnements d'oreilles, engourdissement des membres. Les Gouttes Floride embellissent la femme et prolongent sa jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Duravel

Prime à la naissance. — Nous sommes heureux de faire connaître qu'en application du décret-loi du 29 juillet 1939, entré en vigueur au 1er janvier 1940, le jeune ménage Salinié-Tournié, de Monlet, vient d'être doté d'une prime à la naissance de 2.000 fr., dont la moitié lui a été mandatée le 15 avril, et dont le complément sera payé dans six mois.

Rappelons, en outre, que seul ouvre droit à la prime le premier enfant né viable, dans le délai de deux ans à dater de la célébration du mariage.

Nos sincères félicitations aux intéressés et vœux de prompte guérison à la jeune maman, qui est hospitalisée, pour opération, à Cahors.

St-Paul-Lalouffie

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Gilles Clément, décédé à l'âge de 69 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Papillons devant les yeux, pénibles éblouissements

Eblouissements, bourdonnements, migraines, états congestifs du visage, voilà l'escorte des symptômes douloureux pour tous ceux qui souffrent d'états congestifs, pour ceux qui ont des tendances à l'artériosclérose et l'hypertension. Que ceux-ci n'attendent pas, et comme tant d'autres, ils seront libérés de leurs malaises en faisant chaque matin leur cure de Sels Largan. Les Sels Largan groupent cinq sels dépuratifs parmi lesquels le chlorure de magnésium qui agit si bien sur les artères et sur les veines. La cure vaut 9 fr. 05. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Saint-Germain-du-Bel-Air

Notre foire. — La foire du 22, malgré les nombreux travaux de la saison et le beau temps, a été assez importante.

Tous les marchés, en général, étaient assez garnis, quelques transactions sur le gros bétail. Les agneaux et les moutons étaient enlevés à de bons prix, ainsi que les porcelets vendus selon la grosseur et la qualité.

Beaucoup de volaille et de chevreaux. Les poules se vendaient de 8 à 9 fr. ; les poulets, de 10 à 11 fr. ; les lapins, de 4,50 à 5 fr. ; les chevreaux, 5 fr., le tout la livre ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine ; quelques oisons et canetons.

Pas beaucoup de jardinage. L'oignon à planter, 8 fr. le paquet ; la salade, 1 fr. pièce ; le poireau en paquet, 1 fr. ; plants de salade, 1 fr. 50 le paquet ; choux à planter, 3 fr.

Prochaine foire, le 22 mai.

Souillac

Chez les planteurs de tabac. — Nous rappelons que dimanche 28 avril aura lieu, à Souillac, une importante réunion de planteurs de tabac Paraguay, sous la présidence de M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général du canton de Salviac.

Il est certain que de nombreux délégués communaux assisteront à cette réunion.

Foire du 19 avril. — La foire du 19 avril a été très importante. Voici les cours :

Gros bœufs de travail, 10.000 à 11.000 francs ; moyens, 7.500 à 9.000 francs ; bourrets d'Auvergne, 4.000 à 5.000 fr. ; bouvillons, 2.500 à 3.500 fr. ; vaches laitières, dites gâtines, 8.000 à 9.000 francs, le tout la paire.

Porcs gras en petite quantité, 480 à 530 fr. les 50 kilos, poids vif ; petits porcelets à deux mois d'âge, 230 à 280 fr. l'un, suivant qualité et grosseur ; moutons de boucherie, 9 fr. ; agneaux, 10,50 le kilo ; brebis mères, accompagnées d'un agneau, 350 à 380 francs.

Poulets de grains, 8,50 à 9 fr. ; poules, coqs et canards, 8 fr. ; dindes, 7,50 à 8 fr. ; pintades, 9 fr. ; lapins domestiques, 5,50 à 6 fr. le demi-kilo.

Pigeons communs, 7 à 8 francs ; de grosses espèces, 16 à 17 fr. le couple.

Œufs en abondance, 6 fr. la douzaine; beurre du pays, 22 fr. le kilo ; petits fromages de chèvres, 5 à 6 fr. la douzaine.

Plants d'oignons, 4,50 le cent ; vigne greffée, 80 à 100 francs ; plants directs, 30 à 40 fr. le cent ; arbres fruitiers, de 6 à 8 fr. l'un, suivant variété.

Prochaine foire le 4 mai 1940.

Le dur travail d'usine

Equipe de jour, équipe de nuit, équipe de jour... les ouvriers se succèdent devant les machines, qui tournent sans arrêt. Travail exténuant. Mais, tout à l'heure, avant de se mettre à table, ces hommes fatigués, boiront un verre à madère de Quintonine. Et, tout de suite, ils se sentiront plus forts, plus gaillards. La Quintonine, reconstituant énergique des muscles et des nerfs, soutient, réconforte, augmente la résistance à la fatigue. 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Société des Etudes du Lot

Séance du 8 avril 1940

PRÉSIDENCE DE M. IRAGUE

M. le Secrétaire général rend compte de l'activité de la Société et signale que, malgré les événements actuels, trois *Bulletins* ont paru en 1939 et que deux au moins paraîtront en 1940.

Présentations : sont présentés comme membres résidants :

MM. Labrousse, Directeur de la succursale de la Banque de France à Cahors ; Ilbert Charles, Val Fleuri, Cabessut.

Comme membres correspondants :

MM. Salesses, Professeur au Lycée de Toulouse ; Cruppi, Le Viguié, près Gourdon ; Miquel, 118, bd Diderot, Paris ; Dusiquet, Contrôleur honoraire des Tabacs à Figeac.

Depuis la dernière réunion, nous avons à déplorer le décès de plusieurs membres :

— de M. l'Abbé Lacavalerie, Curé de St-Denis-Catus.

— de M. le Chanoine Adrien Vayssié.

— de M. l'Abbé Espinasse, ancien curé de Douelle.

— de M. Louis Lacrocq, Président de la Société archéologique de la Creuse.

— de M. O. Bariéty, juge de paix honoraire.

— de M. Ed. Demeaux, receveur principal entreposeur en retraite.

La Société adresse aux familles de tous ces membres ses respectueuses condoléances.

La Société adresse ses félicitations :

— à Mlle Dobelmans, qui a obtenu un Prix de l'Académie des Jeux floraux pour son étude sur « La langue de Cahors du XIIIe au XVIe siècle ».

— à Mgr Calvet qui a obtenu de l'Académie Française le Prix de « La plus grande France » pour sa « Littérature religieuse de François de Sales à Fénelon ».

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— dans la *Revue de l'Agenais* (1er trim. 1939), un article de G. Bauer ayant pour titre « A propos du Centenaire de la naissance de Léon Gambetta ».

— dans le *Bull. archéol. de Tarn-et-Garonne*, année 1938, une note de M. Soulèil sur les emplacements successifs occupés à Montauban par la Cour des Aides, transportée de Cahors.

— dans la *Défense* du 24 mars un article sur la « Découverte à Varaire d'une sépulture antique au grand Dolmen ».

— dans la *Défense* du 10 septembre un article de J. Alibert sur « les Gorges de l'Alzou et le Moulin du Saut ».

— dans la *Croix* du 29 décembre, le C.R. d'une conférence faite à Bordeaux par le R.P. Bessières sur le « Maréchal Bessières, duc d'Istrie ».

M. le Secrétaire général signale ensuite que M. Lucie a publié dans le *Courrier du Centre* (nov.-déc.-janv.), une étude sur le Passage de Richard Cœur-de-Lion à St-Cirq-Lapopie, et une autre étude (févr.-mars-avril) sur la Mort du Juge-Mage Dazols à St-Cirq.

Le même fait connaître que l'*Officiel* a publié la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques au cours de l'année 1939, on y trouve pour le Lot, le château de Lacapelle-Marival, la Maison du Roi à Marcilhac et la maison Liauzu-Vinel à Saint-Cirq-Lapopie et que, par arrêté ministériel du 23 janvier 1940, le site de Saint-Cirq-Lapopie a été classé.

Il signale ensuite que dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 4 août, M. Paul Descamps, parlant du décor carolingien d'entrelacs, d'origine orientale et renouvelé par les marbriers des IXe et Xe siècles, en précise l'existence notamment à la fenestella de Castelnau-Bretenoux ;

— il rend compte d'une lettre de notre confrère M. Martin Elso, où ce dernier signale la présence, vers la fin du XIe siècle, de toute une colonie cadurcienne dans un quartier de Pampelune appelé « *el burgo de San Cernin »... é ausi, el dicho burgo fué poblado de gente Francesa venida de la ciudat de Caors, los cuales caordineses fueron echados de Francia por el Rey Don Felipe.* (Cronica, t. II, chap. 8, édition de Pampelune, 1843).

M. Monteil donne lecture d'une poésie « Contre Hitler ».

M. Prat fait une communication sur la *sauvegarde des archives privées ;* par décret de juin 1938, le service des Archives est autorisé à procéder au classement des archives privées contenant des documents d'un intérêt historique national ou régional, et il recommande que les détenteurs de tels documents veuillent bien les signaler pour qu'ils soient classés et que soit ainsi évitée leur dispersion par vente à l'étranger.

Il serait à souhaiter, également que d'autres documents d'un intérêt historique plus local, se trouvant encore dans les chartiers des grandes familles quercynoises, soient déposés aux Archives départementales, où ils seraient inventoriés et classés par fonds, sous le nom de la famille qui les aurait déposés.

— Le même fait une communication sur des Lettres de sauvegarde royale données en 1400 pour la protection des biens de J. Baldiguier, prêtre de Fons et de ceux de la famille de Granouillac, de Pontverny près Sousceyrac (Relation du notaire Melsinh, de Fons).

M. J. Fourgous propose de préparer et de diriger plusieurs promenades archéologiques dans les rues du Vieux Cahors, dès que le travail qu'il a entrepris sera terminé. La Société accepte cette proposition et le C.R. des séances donnera en temps utile le programme de ces sorties.

M. Sagot-Lesage expose l'étude qu'il a faite d'une plante extrêmement rare en Europe et que l'on trouve à Assier « l'Abyssum Petræum d'Assier ».

M. Lucie fait une communication sur un point d'histoire locale : « Le Maréchal Ney a-t-il séjourné sur les bords du Lot en 1815 ? »

La prochaine réunion de la Société aura lieu le lundi 6 mai ; il y sera procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et à l'élection du Bureau pour 1940.

R.I

Hâtez la victoire

Les soldats ne sont pas seuls à faire la guerre, nous sommes avec eux, nous unissons nos efforts aux leurs. En souscrivant aux Bons d'Armement, vous donnez au pays plus d'armes, plus de munitions. Vous le rendez plus puissant encore.

C'est grâce à vous, à vos privations de tous les jours, à vos économies, qui vous permettront de souscrire aux Bons d'Armement que la guerre se terminera plus vite et que bientôt vos foyers roverront le père, le mari, le fils qui en étaient partis. N'attendez pas pour faire votre devoir. Pensez à l'avenir de la France, au vôtre et

Souscrivez aux BONS D'ARMEMENT

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 24 AVRIL (soir)

Deux rencontres de patrouilles, à l'Est de la Moselle, ont tourné à notre avantage.

Dans la nuit du 22 au 23, notre aviation, au cours de plusieurs reconnaissances profondes, a pénétré à plusieurs centaines de kilomètres en territoire ennemi. La région de Prague a été survolée. Dans la soirée du 23, un avion de reconnaissance ennemi a été abattu sur notre territoire.

En ce qui concerne la Norvège, le communiqué officiel britannique est le suivant :

Dans la région de Trondhjem, la contre-attaque mentionnée dans le communiqué d'hier, a été livrée par des troupes allemandes en nombre important, débarquées de navires qui se trouvaient dans le fjord de Trondjhem. Après une lutte assez vive, nos troupes ont réussi à rétablir la situation.

Il n'y a rien à signaler en ce qui concerne les opérations en d'autres points.

Emule du chevalier d'Assas !

Dans la nuit du 12 au 13 avril, une patrouille d'une dizaine d'Allemands aborde sur la côte est d'une île du Rhin, attaque à l'improviste un poste français qui se trouvait dans l'île et réussit en quelques instants à capturer deux de nos sentinelles et à tuer le sous-officier chef de ce poste.

La patrouille allemande s'apprête à se replier, mais, ayant perdu son orientation, elle invite l'un de ses prisonniers, le soldat Laroix, sous la menace du pistolet, à lui indiquer un chemin de retraite vers la berge.

C'est ici que le soldat Laroix fait preuve d'une bravoure digne des plus belles traditions de l'armée française. Il amène la patrouille allemande, non point vers la berge, mais dans le champ de tir d'un de nos fusils mitrailleurs et, s'exposant bravement, sans hésiter, il donne l'alerte.

Aussitôt, notre arme automatique fait feu dans sa direction et envoie une longue salve sur le groupe des Allemands qui entouraient Laroix. Le chef de la patrouille allemande est tué. Laroix est blessé. Les Allemands, pris de panique, lancent quelques grenades et s'enfuient. Ils laissent sur le terrain leur chef tué, ils abandonnent les deux soldats français qu'ils croyaient avoir fait prisonniers, ils jettent sur place une partie de leurs armes.

Concentrations allemandes en face de la Suède méridionale

On confirme, dans les milieux militaires autorisés, le fait que de nombreuses troupes allemandes se sont embarquées à bord de la flotte de transport dans des ports allemands de la Baltique. Ces transports seraient accompagnés de nombreux brise-glaces.

La concentration de ces bâtiments, en face de la Suède méridionale, peut être interprétée comme le signe évident d'une menace, à moins qu'il ne s'agisse de troupes destinées à aller renforcer le corps expéditionnaire allemand dans la région d'Oslo. Mais on comprend mal, dans ce cas, pourquoi ces embarquements se sont effectués aussi à l'est des détroits danois, points de passage obligés vers la Norvège.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Henri CARRÈRE, née FAGES et sa fille Annie ; Madame Veuve Jean CARRÈRE ; Madame Veuve HUETTE, née CARRÈRE et sa fille Renée ; Madame NIEL, née CARRÈRE, et Monsieur NIEL, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat et leurs enfants ; Madame et Monsieur Jean CARRÈRE ; Madame et Monsieur FAGES et leur fils André ;

Les familles CARRÈRE, VICENS, FAGES, RIBO ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri CARRÈRE

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu et cousin, décédé à Berck-Plage, le 23 avril 1940, à l'âge de 29 ans. Ses obsèques auront lieu à Cahors le samedi 27 avril, à 8 heures 45 très précises. Rendez-vous, 19, rue des Carmes, à 8 h. 30. Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jean DARASSE ; Monsieur et Madame SALAMAGNE, née DARASSE; Monsieur et Madame Julien SALAMAGNE ; Monsieur et Madame Jean SALAMAGNE ; Mademoiselle Jeannine SALAMAGNE ; Madame Veuve BERBIER ; Madame DELON et sa famille ; Madame Veuve COUDERC ; Monsieur VIALARD (peintre) et sa famille ; les familles BUFFANT et LALAURIE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosalie DARASSE
Née BARRY

leur épouse, mère, grand'mère, arrière-grand'mère et cousine, décédée à Cahors à l'âge de 81 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 26 avril à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 10, rue Georges-Clemenceau.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE ouvrier boulanger ou demi-ouvrier. « Se déséa un official Panadero ». Boulangerie Bergon, Cahors (Lot).

ON DEMANDE : débutant, de 15 à 16 ans, à l'ex-Coopérative Militaire, 51, boulevard Gambetta.

ON CHERCHE appartement meublé, confort., 3 pièces, faire offres, 1, rue des Capucins. M. T.

CUISINIER, BOUCHER, PERSONNEL hommes et femmes, français ou étrangers et **plâtrier,** demandés au Sanatorium de Montfaucon (Lot). Ecrire au Directeur.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 3

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Prudemment, Ruitz gardait pour lui son opinion secrète. Pour secouer un peu le malaise qui l'envahissait, il voulut s'éloigner.

— Alors bon plaisir dit-il au gardien avant de le quitter.

— Merci, ça ira ! ricana l'autre, qui n'était en vérité qu'un modeste comparse, dont les impresarii puissants tiraient les ficelles.

Ruitz, toujours pensif, fit donc quelques pas dans la direction de son domicile, situé vers la gare du Nord. Mais on eût dit qu'une force mystérieuse le retenait sur place. De nouveau il s'arrêta, et comme s'il ne pouvait s'en détacher, son regard revint errer sur le groupe des malheureuses qu'un frisson d'horreur avait parcouru à l'énoncé de la sentence du gardien : « L'hôtel Colon !... »

— Pauvres femmes ! pensa-t-il généreusement.

Cependant, dans tout ce lot de femmes hagardes et affolées, les yeux de Ruitz, qui jusqu'à présent n'avait fait qu'observer la scène dans son ensemble, se trouvèrent sollicités, subitement, par un visage délicat et doux de jeune fille. L'aviateur en resta interdit... émerveillé !

Debout contre le mur d'une maison, cette jeune fille pleurait, toute seule, silencieusement, comme si elle ne connaissait personne dans ce troupeau féminin dont elle devait partager le sort.

Elle venait de s'essuyer les yeux et de relever la tête, peut-être pour chercher autour d'elle quelque secours ou, plus simplement, quelque visage de connaissance, et Ruitz, qui l'observait, la vit mieux.

Le magnifique soleil espagnol jetait sa lumière à pleins rayons sur la tête fine, nimbée d'or... une tête d'ange ! L'aviateur pensa que, jamais encore, il n'avait contemplé plus bel ovale de Madone, ni vu de plus jolis yeux bleus... de ce bleu pareil à l'azur, après la pluie, si rare chez les femmes espagnoles. Ce bleu splendide accentuait la pâleur du visage et mettait en relief l'éclatante blancheur de la peau. Les cheveux châtains, rejetés en arrière, ondulaient en plis flous au-dessus du front ; la bouche, petite, bien dessinée, aux lèvres roses et fraîches, faisait penser à une grenade mûre. Ni les larmes, ni cette matinée d'horreur, n'avaient pu entamer tant de charmes naturels.

Sans bien s'en rendre compte, Ruitz restait en contemplation, cloué sur place par un sentiment inattendu, inexplicable, qui était plus obscurément émotif que volontairement admiratif.

Subitement, il eut la sensation d'être observé. Le sens de la réalité reprenant le dessus, il s'éloigna et revint vers le milieu de la place.

Bientôt, il gagna une aubette à journaux, où quelques feuilles illustrées s'étalaient.

Les bras derrière le dos, les jambes écartées, il se campa devant le kiosque et, feignant de regarder un titre flamboyant, imprimé en grosses lettres : *El Corriere del Populo*, il siffla entre ses dents une *seguidillas*. Mais, par-dessus la feuille extrémiste, son regard pensif revenait vers la douce tête aux grands yeux troublants...

De temps à autre, il inspectait les alentours, surveillait l'autre extrémité de la place, où un attroupement de curieux s'intéressait au montage de la carcasse de bois d'une estrade, dressée hâtivement, en prévision des mariages qu'on y célébrerait tantôt.

Depuis un moment, quelque chose s'éveillait en Ruitz. Pitié, folie, idée romanesque ? Sait-on quelles pensées peuvent traverser le cerveau exacerbé d'un jeune homme qui côtoie la mort à chaque minute et qui depuis des mois n'a que des visions de carnage, d'orgies, devant les yeux ?

Il quitta son poste d'observation au moment même où deux gardiens s'installaient pour jouer aux cartes sur le pavé brûlant. L'ennui prenait ceux-ci. Cette longue faction pour surveiller un « bétail féminin plutôt docile », selon eux, et la chaleur aidant, les incitaient à relâcher leur surveillance.

La jeune fille était toujours dans la même attitude de désolation, mais c'était un chagrin empli de dignité, plus forte que la douleur même.

A mi-chemin du groupe, Ruitz parut hésiter un instant, et il demeura immobile, oscillant entre deux alternatives ; puis sa physionomie s'éclaira tout à coup. Le sort en était jeté, il irait jusqu'au bout de son invraisemblable projet.

Délibérément, il marcha vers les prisonnières. Devant l'inconnue aux yeux bleus, il s'arrêta, et le ton volontairement un peu rude, bien qu'à voix basse, il dit :

— Señorita, de grâce, ne vous troublez pas. Je veux essayer de vous sortir de là.

Les doux yeux féminins, baignés de pleurs, se levèrent sur lui.

— Mon Dieu ! soyez béni ! bégaya-t-elle... Que me faut-il faire ?

Tout de suite, l'espoir entrait dans l'âme de l'infortunée, tant il est vrai qu'à vingt ans la mort ne peut être admise sans révolte.

L'aviateur reprenait, de sa même voix basse, volontaire :

— Avant tout, dire comme moi... ne pas me démentir.

— Bien.

— En ce moment, nous parlons d'avenir... nous sommes fiancés, et nous faisons partie du lot de *novios* qu'on va marier tout à l'heure...

— Ah !

— Compris ? insista-t-il, comme un ordre.

Elle eut à peine une hésitation.

— Oui, fit-elle dans un souffle, bien que la reconnaissance d'un lien intime avec cet inconnu ne fût pas pour elle des plus rassurantes.

Mais elle n'ignorait pas qu'une des coutumes d'inquisition à Barcelone, née de la guerre et du manque de confiance des partis entre eux, voulait qu'on interrogeât de but en blanc les couples qui parlaient ensemble confidentiellement.

On séparait les causeurs, dans la rue ou dans les cafés, et on les emmenait à quelques pas l'un de l'autre. Là, on les questionnait sur leurs sujets de conversation. Si leurs réponses ne concordaient pas, ils devenaient suspects et on les fusillait, sous prétexte qu'ils avaient été surpris en train de comploter. On conçoit donc qu'avant d'amorcer une conversation dans un lieu public, toute personne rencontrant un parent ou un ami commençait d'abord par bien déterminer les réponses identiques que chacun devait fournir en cas d'interrogation. Cette mesure de précaution était *obligatoire*, en quelque sorte, pour demeurer vivant.

Et c'est ce qu'avant tout le milicien venait de préciser à son interlocutrice, laquelle, sans hésitation, acceptait de se plier au programme choisi, bien que celui-ci ne fût pas tout à fait de son goût.

— Vous êtes ma *novia ?* insista Ruitz.

— Oui !

— Ne vous coupez pas, car je risque gros.

— Soyez tranquille ; j'ai compris !

Une sorte de détente adoucit fugitivement le visage de l'aviateur. Cependant, son regard continuait d'errer prudemment autour de lui.

— Dites-moi votre nom, maintenant, señorita.

— Orane Le Cadreron.

Ce nom ne rappelait rien au jeune homme. C'était la première fois qu'il l'entendait.

— Bien, fit-il cependant, je ne l'oublierai pas. Moi, je m'appelle Ruitz, souvenez-vous-en aussi. Maintenant, soyez prudente ; dites comme moi, je vous le répète. Et, surtout, ayez confiance.

Puis, changeant de ton :

— Holà ! camarades, fit-il brusquement, à haute voix, cette fois, en s'adressant à trois anarchistes armés qui surveillaient le groupe des femmes. Qu'est-ce donc que fait ici ma fiancée ? Comment avez-vous pu arrêter celle que je dois épouser aujourd'hui ?

Il parlait hautainement, avec une véhémence voulue.

(*A suivre*).